

PBF June 2025 Project Progress Report



**PEACEBUILDING
FUND**  

APERCU DU PROJET

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de remplir le rapport d'activité de projet du PBF. Pour les projets avec plus d'un récipiendaire, veuillez consulter vos co-réceptaires avant de remplir le formulaire afin d'assurer une collaboration sur les réponses. Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'une assistance technique pour remplir le formulaire, veuillez envoyer un e-mail à gabriel.velasteguimoya@un.org.

Appuyer sur Next pour commencer

» Soumission du rapport

Type de rapport *

- ☒ Semestriel
☐ Annuel
☐ Final
☐ Autre

Date de soumission du rapport *

2025-06-15

Nom et titre de la personne qui soumet le rapport *

Fanilo Andrianisaina

Adresse e-mail de la personne soumettant le rapport *

fanilo.andrianisaina@un.org

Nom et titre de la personne qui a approuvé le rapport *

Sabine Lauber

Tous les bénéficiaires de fonds pour ce projet ont-ils contribué au rapport ? *

- ☒ Oui
☐ Non

Le Secrétariat PBF ou point focal auprès du Bureau du Coordonnateur Résident a-t-il revu le rapport? *

Vous devriez normalement veiller à ce que le Secrétariat du PBF ou le point focal du PBF aient l'opportunité de procéder à une révision

- ☒ Oui
☐ Non
☐ Pas Applicable

» Informations sur le projet et portée géographique

S'agit-il d'un projet transfrontalier ? *

- ☐ Oui ☒ Non

Veuillez sélectionner la région géographique dans laquelle le projet est mis en œuvre

- ☐ Asie et le Pacifique
 ☐ Afrique centrale et australe
 ☒ Afrique de l'Est
- ☐ Europe et Asie centrale
 ☐ Global
 ☐ Amérique Latine et Caraïbes
- ☐ Moyen-Orient et Afrique du Nord
 ☐ Afrique de l'Ouest

Pays de mise en œuvre du projet *

- ☐ Éthiopie
 ☐ Kenya
 ☒ Madagascar
- ☐ Mozambique
 ☐ Somalie
 ☐ Sud-Soudan
- ☐ Soudan
 ☐ Autre, précisez

Autre, veuillez préciser *

Titre du projet *

- ☐ 00126085: OBS-MADA: Observatoire des jeunes citoyens engagés pour unegouvernance plus inclusive efficace et apaisée.
- ☐ 00133882: Jeunes femmes et hommes acteurs du changement social engagés dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix à Madagascar
- ☐ 00140130: Projet Secrétariat : Appui à la Coordination des Projets du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) à MADAGASCAR
- ☐ 00140503: Promotion de la participation civique et politique des jeunes et femmes pour le renforcement du système démocratique et la consolidation de la paix à Madagascar
- ☐ 00140519: Rapprochement de la justice traditionnelle et formelle pour une meilleure cohésion sociale
- ☐ 00140561: Renforcement d'une paix inclusive et durable dans le massif d'Andriry
- ☒ 00140590: Appui à la protection des jeunes défenseuses et défenseurs des droits humains engagés dans l'espace civique pour une paix sociale inclusive et durable
- ☐ 00140929: Valorisation des Initiatives des femmes et des jeunes filles et soutien aux Actions visant la réduction de leurs Vulnérabilité aux Impacts du Changement Climatique (VIAYV-CC)
- ☐ 00141091: Changement climatique paix et s?curit? : Renforcer la r?silience des personnes vuln?rables contre les conflits et la violence li?s au changement climatique
- ☐ Autre, Précisez

Ecrivez le numéro MPTFO à 8 chiffres et le titre du projet exactement comme il apparaît dans le document de projet. *

EXEMPLE: 00129359: Appui à la mise en place d'un Observatoire de la Promotion de l'Égalité et de l'Équité de genre au Tchad

Veuillez sélectionner la (les) région(s) géographique(s) dans laquelle (lesquelles) le projet est mis en œuvre. *

Si le projet que vous recherchez n'apparaît pas dans la question suivante, veuillez vous assurer que vous avez sélectionné les bonnes régions. Un nombre limité de projets transfrontaliers couvre plusieurs régions géographiques. Par exemple, un projet transfrontalier entre le Niger et le Tchad couvre à la fois l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale et australe

- | | | |
|--|---|--|
| ☐ Asie et le Pacifique | ☐ Afrique centrale et australe | ☐ Afrique de l'Est |
| ☐ Europe et Asie centrale | ☐ Global | ☐ Amérique Latine et Caraïbes |
| ☐ Moyen-Orient et Afrique du Nord | ☐ Afrique de l'Ouest | |

Veuillez sélectionner le titre du projet pour lequel vous soumettez le rapport *

Ecrivez les numéros MPTFO à 8 chiffres et le titre du projet exactement comme il apparaît dans le document de projet. *

EXEMPLE: 00113700/1: Jeunes et paix: "Une approche transfrontalière entre le Mali et le Burkina-Faso"

Veuillez sélectionner les pays où ce projet est mis en œuvre *

Autre, veuillez préciser *

Date de début du projet (Date du premier décaissement) *

2024-01-31

Date de fin du projet *

2026-01-25

Ce projet a-t-il bénéficié d'une prolongation ? *

- ☐ OUI, extension avec coût
- ☐ OUI, extension sans coût
- ☐ OUI, extensions avec et sans coût
- ☒ NON, pas d'extensions

Ce projet demandera-t-il une prolongation ? *

- ☐ OUI, extension avec coût
- ☒ OUI, extension sans coût
- ☐ OUI, extensions avec et sans coût
- ☐ NON, pas d'extensions

Ce projet soumettra-t-il une demande de transfert de fonds (FTR) au cours des six prochains mois ? *

- ☒ Oui
- ☐ Non

Dans l'affirmative, vers quel mois prévoyez-vous présenter la demande ? *

- | | | |
|--|--------------------------------|---------------------------------|
| ☐ Janvier | ☐ Février | ☐ Mars |
| ☐ Avril | ☐ Mai | ☐ Juin |
| ☒ Juillet | ☐ Août | ☐ Septembre |
| ☐ Octobre | ☐ Novembre | ☐ Décembre |

La date de fin du projet actuel est-elle dans 6 mois ? *

- ☐ Oui
- ☒ Non

Les fonds sont-ils versés soit dans un fonds fiduciaire national ou régional ? *

- ☐ Oui
- ☒ Non

Si oui, veuillez sélectionner lequel *

- ☐ Fonds Fiduciaire National
- ☐ Fonds Fiduciaire Régional

Récipiendaire

L'agende coordinatrice est-elle une agence de l'ONU ou une entité non onusienne ? *

- ☒ Entité de l'ONU
- ☐ Entité non ONU

Veuillez sélectionner l'agence coordinatrice *

- ☐ PNUD : Programme des Nations unies pour le développement
- ☐ OIM : Organisation internationale pour les migrations ☐ UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance
- ☒ BHCDH : Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
- ☐ UNWOMEN : Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- ☐ UNHCR : Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
- ☐ UNFPA : Fonds des Nations unies pour la population ☐ FAO : Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
- ☐ PAM : Programme alimentaire mondial
- ☐ UNHABITAT : Programme des Nations Unies pour les établissements humains
- ☐ UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- ☐ PNUE : Programme des Nations Unies pour l'environnement ☐ OIT : Organisation internationale du travail
- ☐ OMS : Organisation mondiale de la santé ☐ OPS/OMS
- ☐ FENU : Fonds d'équipement des Nations Unies
- ☐ UNODC : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
- ☐ UNOPS : Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
- ☐ ONUDI : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
- ☐ ITC : Centre du commerce international ☐ Département des opérations de paix de l'ONU
- ☐ Autre, Précisez

Autre, veuillez préciser *

Y a-t-il d'autres récipiendaires pour ce projet ? *

- ☐ Aucun autre récipiendaires
- ☒ Oui, Autres récipiendaires de l'ONU uniquement
- ☐ Oui, Autres récipiendaires non l'ONU uniquement
- ☐ Oui, Autres récipiendaires de L'ONU et non-ONU

Veuillez sélectionner d'autres récipiendaires des Nations Unies *

Vous pouvez sélectionner plusieurs

- ☐ PNUD : Programme des Nations unies pour le développement
- ☐ OIM : Organisation internationale pour les migrations ☒ UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance
- ☐ BHCDH : Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
- ☐ UNWOMEN : Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- ☐ UNHCR : Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
- ☐ UNFPA : Fonds des Nations unies pour la population ☐ FAO : Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
- ☐ PAM : Programme alimentaire mondial
- ☐ UNHABITAT : Programme des Nations Unies pour les établissements humains
- ☒ UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- ☐ PNUE : Programme des Nations Unies pour l'environnement ☐ OIT : Organisation internationale du travail
- ☐ OMS : Organisation mondiale de la santé ☐ OPS/OMS
- ☐ FENU : Fonds d'équipement des Nations Unies
- ☐ UNODC : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
- ☐ UNOPS : Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
- ☐ ONUDI : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
- ☐ ITC : Centre du commerce international ☐ Département des opérations de paix de l'ONU
- ☐ Autre, Précisez

Autre, veuillez préciser *

Veuillez sélectionner d'autres récipiendaires non-ONU *

- | | | |
|--|--|---|
| ☐ ACTED | ☐ Action Aid UK | ☐ AAITG (ActionAid the Gambia) |
| ☐ AEDE | ☐ African Centre for the Constructive Resolution of Disputes (ACCORD) | |
| ☐ Agence de Coopération et de Recherche pour le Développement (ACORD) | | |
| ☐ American Friends Service Committee (AFSC) | ☐ Avocats Sans Frontières | |
| ☐ Avocats Sans Frontières Belgium | ☐ Avocats sans frontières Canada | ☐ Ayuda en Accion |
| ☐ BIRN - Balkan Investigative Reporting Network | ☐ BIOM -Youth Ecological Movemen | |
| ☐ CARE International UK | ☐ Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) - BF | |
| ☐ Christian Aid Ireland | ☐ COIPRODEN | ☐ Concern Worldwide |
| ☐ Conexion Guatemala | ☐ COOPI - Cooperazione Internazionale | ☐ CORD Burundi |
| ☐ CORDAID | ☐ Corporacion Sisma Mujer | ☐ CRS - Catholic Relief Services |
| ☐ DanChurchAid | ☐ EQUITAS | ☐ Fund for Congolese Women |
| ☐ Fundacion Estudios Superior (FESU) | ☐ Fundación Mi Sangre (FMS) | |
| ☐ Fundación Nacional para el Desarrollo de Honduras (FUNADEH) | ☐ Fundación para la Libertad de Prensa (FLIP) | |
| ☐ Geneva Centre for Security Sector Governance (DCAF) | ☐ HELVETAS Swiss Intercooperation | |
| ☐ Humanity & Inclusion (HI) | ☐ ICTJ (International Center for Transitional Justice) | |
| ☐ Instituto Holandes para Democracia Multipartidaria (NIMD) | ☐ Integrity Watch | |
| ☐ International Alert | ☐ International Rescue Committee | ☐ Interpeace |
| ☐ Kvinna till Kvinna Foundation | ☐ Life and Peace Institute (LPI) | |
| ☐ MDG-EISA - Institut Electoral pour une Démocratie Durable en Afrique (EISA), bureau de Madagascar | | |
| ☐ Mercy Corps | ☐ MLAL - ProgettoMondo | ☐ MSIS-TATAO |
| ☐ NIMD (Netherlands Institute for Multiparty Democracy) | ☐ Norwegian Refugee Council (NRC) | |
| ☐ Nile Sustainable Development Organization - NSDO | ☐ OIKOS | |
| ☐ ONG Adkoul - ONG Adkoul | ☐ ONG AZHAR | ☐ OXFAM |
| ☐ Peace Direct | ☐ Plan International | ☐ PNG UN Country Fund |
| ☐ Red de Instituciones por los Derechos de la Niñez | ☐ ROI - Roza Otunbayeva Initiati | |
| ☐ Saferworld | ☐ Sampan'Asa Momba ny Fampandrosoana (SAF/FJKM) | |
| ☐ Save the Children | ☐ Search for Common Ground (SFCG) | |
| ☐ SIHA (Strategic Initiative for Women in the Horn of Africa) | ☐ SismaMujer | |
| ☐ SOS Sahel Sudan | ☐ Stichting Impunity Watch | ☐ Tearfund |
| ☐ The Carter Center, Inc. | ☐ Trocaire | ☐ War Child |
| ☐ War Childhood Museum (WCM) | ☐ World Vision International | ☐ World Vision Myanmar |
| ☐ ZOA | ☐ blank_placeholder | ☐ Autre, Précisez |

Autre, veuillez préciser *

Partenaires de mise en oeuvre

À combien de partenaires de mise en oeuvre le projet a-t-il transféré de l'argent depuis **le début du projet** ?

2

À combien de partenaires de mise en oeuvre est-ce que le projet a transféré de l'argent **durant l'année civile en cours** (pour les rapports de juin: janvier a-juin ; pour les rapports de novembre: janvier a-décembre (prévu) ; pour les rapports finaux: durée totale du projet) ?

2

Merci d'énumérer chacun des partenaires de mise en œuvre et les montants transférés (en dollar USD) à chaque partenaire, tant depuis le début du projet, que plus particulièrement durant de l'année civile en cours ?

Veuillez sélectionner le type d'organisation *

- ☐ Associations Nationales de Jeunes
- ☐ Associations Nationales de Femmes
- ☐ Autres Associations Nationales de la société civile
- ☐ Associations sous-nationales de jeunes
- ☐ Associations sous-nationales de femmes
- ☐ Autres Associations Sous-Nationales de la société civile
- ☐ Organisations régionales de la société civile
- ☐ Organisations Régionales
- ☐ ONGs Internationales
- ☒ Entité gouvernementale
- ☐ OSC nationale des femmes et des jeunes
- ☐ OSC infranationale des femmes et des jeunes
- ☐ Autre

Autre, veuillez préciser

Quel est le nom du partenaire de mise en oeuvre? *

Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS)

Quel montant total est prévu (en USD) d'être versé à ce partenaire de mise en œuvre, **pour la durée totale du projet ?** *

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

50000

Quel est le montant total (en USD) versé au partenaire chargé de la mise en œuvre **depuis le début du projet ?** *

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

40325.12

Quel est le montant total (en USD) versé au partenaire chargé de la mise en œuvre **durant l'année civile en cours**?

Veillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

26665.78

Décrivez brièvement les activités principales menés par le partenaire durant l'année civile en cours

Veillez limiter votre réponse à 1500 caractères

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) dirige les activités de renforcement de capacités des jeunes défenseurs-ses des droits humains (Observatoire National des Droits Humains (ONDH) et les jeunes mobilisateurs U-reports, jeunes membres des Comités de Paix) en termes de l'approche T-MIOVA qui est l'outil d'engagement et de participation des jeunes au niveau communautaire, y compris les aspects de plaidoyer et d'interaction avec les autorités et influenceurs locaux.

Le MJS dirige également la mise en place d'espace civique comme les groupements communautaires de jeunes ou "Vondron'ny Tanora Ifotony" (VTI) qui développent des plans d'action en faveur des droits humains et de la consolidation de la paix présentés au niveau des autorités à travers des dialogues intergénérationnels pour l'engagement de ces derniers.

Merci d'énumérer chacun des partenaires de mise en œuvre et les montants transférés (en dollar USD) à chaque partenaire, tant depuis le début du projet, que plus particulièrement durant de l'année civile en cours ?

Veillez sélectionner le type d'organisation

- ☒ Associations Nationales de Jeunes
- ☐ Associations Nationales de Femmes
- ☐ Autres Associations Nationales de la société civile
- ☐ Associations sous-nationales de jeunes
- ☐ Associations sous-nationales de femmes
- ☐ Autres Associations Sous-Nationales de la société civile
- ☐ Organisations régionales de la société civile
- ☐ Organisations Régionales
- ☐ ONGs Internationales
- ☐ Entité gouvernementale
- ☐ OSC nationale des femmes et des jeunes
- ☐ OSC infranationale des femmes et des jeunes
- ☐ Autre

Autre, veuillez préciser

Quel est le nom du partenaire de mise en oeuvre? *

Observatoire Nationale des Droits Humains (ONDH)

Quel montant total est prévu (en USD) d'être versé à ce partenaire de mise en œuvre, **pour la durée totale du projet ?** *

Veillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

245000

Quel est le montant total (en USD) versé au partenaire chargé de la mise en œuvre **depuis le début du projet ?** *

Veillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

98000

Quel est le montant total (en USD) versé au partenaire chargé de la mise en œuvre **durant l'année civile en cours?** *

Veillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

98000

Décrivez brièvement les activités principales menés par le partenaire durant l'année civile en cours *

Veillez limiter votre réponse à 1500 caractères

L'Observatoire National des Droits Humains (ONDH) renforce les capacités d'autoprotection et d'empowerment des jeunes, notamment des filles, des femmes et des minorités, à travers des formations, des campagnes de sensibilisation et la création de contenus.

L'ONDH favorise la participation active et sécurisée des jeunes dans l'espace civique, en instaurant des mécanismes de dialogue, des réseaux de protection et des comités locaux avec les institutions.

Enfin, l'ONDH développe des dispositifs durables comme un fonds d'appui juridique, des podcasts, des formations en montage de projets sensibles au genre, et des outils de suivi participatif intégrant les jeunes à chaque étape.

Rapportage financier

» Taux d'Implementation par bénéficiaire

Veillez indiquer les montants totaux en dollars US alloués à chaque organisation bénéficiaire

Veillez indiquer le montant du budget initial, le montant transféré à ce jour et l'estimation des dépenses par bénéficiaire.

*Veillez vous assurer que vous saisissez le montant correct. Toutes les valeurs doivent être saisies en **Dollars US**.*

Pour les projets transfrontaliers, regroupez les montants par agences, même s'il s'agit de différents bureaux pays. Vous aurez l'occasion de partager un budget plus détaillée dans la prochaine section.

Récipiendaire	"Budget total du projet (en full US \$) <i>Veuillez indiquer le budget total tel qu'il figure dans le document de projet en dollars US.</i>	Transferts à ce jour (en full US \$) <i>Veuillez indiquer le montant total transféré à chaque bénéficiaire à ce jour en dollars US</i>	"Dépenses à ce jour (en full US \$) <i>Veuillez indiquer le montant approximatif dépensé à ce jour en dollars US</i>	Taux de mise en œuvre en pourcentage du budget total <i>(calculé automatiquement)</i>
BHCDH : Haut Commissari at des Nations Unies aux droits de l'homme	1067230.84*	747061.59*	277589.36*	26.01%
.....	*	*	*	%
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance	577529.29*	404270.13*	269438.84*	46.65%
UNESCO : Organisatio n des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	355240*	248668*	182859.52*	51.47%
.....	*	*	*	%

	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
TOTAL	2000000.13	1399999.72	729887.72	36.49%

Le taux d'exécution approximatif en pourcentage du budget total du projet, sur la base des valeurs saisies dans la matrice ci-dessus, est de **36.49%**. Pouvez-vous confirmer que ce chiffre est correct ? *

☒ Correct ☐ Incorrect

Si c'est incorrect, veuillez indiquer le taux d'exécution approximatif en %.

» Budgétisation sensible au genre

Indiquez quel **pourcentage (%)** du budget contribue à l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes (GEWE) tel que mentionné dans le document du projet? *

50

Le montant du budget contribuant à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes (GEWE) sur la base du pourcentage indiqué ci-dessus et du budget total du projet est de **\$US 1000000.07**. Pouvez-vous confirmer que ce montant est correct ? *

☒ Correct ☐ Incorrect

Si ce n'est pas le cas, veuillez indiquer le *montant du budget* alloué à GEWE en dollars US.

Le montant dépensé à ce contribuant à l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes est de **\$US 364943.86**. Ce montant est-il correct ? *

☒ Correct ☐ Incorrect

Si c'est incorrect, veuillez écrire le *montant dépensé à ce jour* pour GEWE en dollars US

JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES. Les modèles de budget sont disponibles [ici](#) *

04. Midterm Report RAM 120625_LA_13062025-23_37_29.xlsx



Marqueurs de projet

Veuillez sélectionner le marqueur de genre associé à ce projet. *

- ☐ Score 1 pour les projets qui contribuent d'une manière ou d'une autre à l'égalité des sexes, mais pas de façon significative (moins de 30 % du budget total pour GEWE).
- ☒ Score 2 pour les projets dont l'égalité de genre est un objectif important et qui allouent entre 30 et 79% du budget total du projet à GEWE.
- ☐ Score 3 pour les projets dont l'égalité des sexes est un objectif principal et qui allouent au moins 80 % du budget total du projet à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes (GEWE)

Veuillez sélectionner le marqueur de risque associé à ce projet. *

- ☐ Marqueur de risque 0 = risque faible pour l'atteinte des résultats
- ☐ Marqueur de risque 1 = risque moyen pour l'atteinte des résultats
- ☒ Marqueur de risque 2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

Veuillez sélectionner le domaine de priorite de l'intervention (PBF Focus Area) associé à ce projet *

- ☐ (1.1) Réforme du secteur de la sécurité
- ☐ (1.2) État de droit
- ☐ (1.3) Démobilisation, désarmement et réintégration
- ☐ (1.4) Dialogue politique
- ☐ (2.1) Réconciliation nationale
- ☐ (2.2) Gouvernance démocratique
- ☒ (2.3) Prévention/gestion des conflits
- ☐ (3.1) Emploi
- ☐ (3.2) Accès équitable aux services sociaux
- ☐ (4.1) Renforcement des capacités nationales essentielles de l'État
- ☐ (4.2) Extension de l'autorité de l'État/administration locale
- ☐ (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix (y compris les secrétariats des FBP)

Le projet fait-il partie d'une ou plusieurs fenêtres prioritaires du PBF? *

Vous pouvez sélectionner plusieurs

- ☐ Initiative de promotion du genre
- ☒ Initiative de promotion de la jeunesse
- ☐ Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)
- ☐ Projet transfrontalier ou régional
- ☐ Aucune

Comité de pilotage et Inteactions avec le gouvernement

Est-ce qu'un comité de pilotage actif existe pour ce projet? *

☒ Oui

☐ Non

Si oui, veuillez indiquer le nombre de rencontres du comité de pilotage de projet au cours des 6 derniers mois

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Au cours des 6 derniers mois, une réunion du comité de pilotage de projet s'est tenue le 15 mai 2025. L'état d'avancement du projet, ainsi que les contraintes et les solutions préconisées ont été développés et présentés aux membres du comité. Cette réunion a aussi permis d'intégrer la notion de la Prévention des Abus et de l'Exploitation Sexuel (PAES) au projet. L'analyse des risques lors de cette réunion a mis en lumière plusieurs défis majeurs, notamment la nécessité de considérer les tensions autour du projet de mine de la Base Toliara à la fois comme une opportunité de promotion des droits humains et un défi pour leur respect effectif. Le sommet de la Communauté de Développement d'Afrique Australe (SADC) a été identifié comme un facteur pouvant ralentir la mise en œuvre du projet en raison de l'indisponibilité des parties prenantes, tout en offrant des opportunités de visibilité pour les jeunes. Le comité a également souligné l'inquiétante restriction de l'espace civique, illustrée par des cas de recours aux forces et arrestations pendant des manifestations pacifiques ou de menaces entraînant la fermeture d'organisations, et a recommandé de renforcer les mesures de protection des défenseurs des droits humains dans la stratégie de sortie du projet.

Par ailleurs, la demande d'extension sans coût du projet a été soutenue par les membres du comité, qui ont approuvé sa nécessité face aux retards enregistrés sur le projet. Cette extension permettrait notamment d'assurer un suivi des impacts jusqu'en 2026. D'autres points ont été abordés, comme la participation du projet au Youth Connekt Africa Summit dédié à l'autonomisation de 25000 jeunes africains issus de 40 pays, prévu en novembre 2025 à Antananarivo.

Enfin, les suites immédiates incluent la retraite du projet prévue le 22 et 23 juin 2025 pour réviser les indicateurs de résultats et de produits, réaliser une sorte de revue à mi-parcours du projet et finaliser la demande d'extension sans coût.

Un total de 19 participants, dont 11 femmes, ont assisté à cette réunion, constitués de représentants des agences des Nations Unies récipiendaires du projet (HCDH, UNICEF, UNESCO) ; du Secrétariat Technique du PBF à Madagascar ; de la partie nationale via le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), le Ministère de la Communication et de la Culture (MCC); et des partenaires directs tels que l'Observatoire National des Droits Humains (ONDH).

Veuillez fournir une brève description des interactions du projet auprès du gouvernement. Merci de préciser les niveaux de gouvernement avec lesquels le projet a interagi.

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Au niveau national, le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) est impliqué dans tous les aspects stratégiques et opérationnels du projet. Le Secrétaire Général du MJS assure le co-lead du comité de projet aux côtés du HCDH. Les équipes techniques du ministère dont la Direction de la Planification et du Suivi-Evaluation (DPSE), la Direction du Civisme, de la Paix et du Développement Durable (DCPDD), la Direction des Etudes Juridiques (DEJ) et la Direction de la Jeunesse et du Rayonnement International (DJRI) sont impliquées dans le suivi et la mise en œuvre des activités du projet. Le MJS est aussi le lead technique des interventions d'engagement et de participation des jeunes, à travers son contrat direct avec UNICEF.

La révision de modules de formation et la conduite des formations pour les bénéficiaires du projet impliquent aussi les parties prenantes gouvernementales, dont trois formatrices du MJS, une formatrice du Ministère de l'Education Nationale et des formateurs en droits humains issus des précédentes formations des formateurs dans chaque corps de la Gendarmerie, la Police et l'Armée.

Par ailleurs, une collaboration avec les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) a été initiée à travers les rencontres entre le projet et les Secrétaires Généraux du Ministère Délégué de la Gendarmerie, du Ministère de la Sécurité Publique et du Ministère des Forces Armées.

A l'échelle locale, sous le lead des Directions Régionales de la Jeunesse et des Sports (DRJS), 341 groupements communautaires de jeunes ou Vondron'ny Tanora Ifotony (VTI) ont été mis en place, ont vu leurs capacités renforcées et ont présenté leurs plans d'action à travers 9 dialogues intergénérationnels (1 par site). A l'issue de chaque dialogue intergénérationnel, 1 plan d'action concerté est dressé, engageant les autorités locales présentes à soutenir ces VTI. Dans chaque région d'intervention, chaque structure locale de résolution de conflits appelée Comité de Paix est placée sous le leadership du préfet et implique les autorités locales. Les responsables ou leurs représentants au niveau des services techniques déconcentrés soutiennent aussi les actions des jeunes en matière de promotion et protection, de monitoring et de reporting des préoccupations des droits humains à la suite des formations qu'ils ont acquises en matière des droits humains : gouverneur, maire, procureur, Tribunal de Première Instance (TPI), Brigade Féminine de Proximité (BFP), Police des Mœurs et de Protection des Mineurs (PMPM), Service de Protection de l'Enfant et des Mœurs (SPEM), Délégué Militaire Régional (en charge des actions civilo-militaires), Direction Régionale de la Communication et de la Culture (DRCC), Direction Régionale de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (DRPPSPF), Direction Régionale de l'Education Nationale (DREN).

Partie I : AVANCEMENT GLOBAL DU PROJET

NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT:

- Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.
- Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.
- Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.
- Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.
- Dans le tableau de résultats, soyez concis: vous avez 3000 caractères, incluant les espaces pour vos réponses.

Veuillez évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre des éléments suivant

Contractualisation des partenaires ☐ Ne pas commencé ☒ Complété	☐ Commencé ☐ Pas Applicable	☐ Partiellement commencé
Recrutement d'équipe ☐ Ne pas commencé ☒ Complété	☐ Commencé ☐ Pas Applicable	☐ Partiellement commencé
Collection de lignes de base ☐ Ne pas commencé ☐ Complété	☐ Commencé ☐ Pas Applicable	☒ Partiellement commencé
Identification des bénéficiaires ☐ Ne pas commencé ☒ Complété	☐ Commencé ☐ Pas Applicable	☐ Partiellement commencé
Fournissez toute information descriptive supplémentaire relative à l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.) <i>Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères</i> Recrutement des partenaires : le contrat avec l'Observatoire National des Droits Humains (ONDH) en tant que bénéficiaire direct de transfert de fonds est mis en place pour commencer le 1er juin 2025. L'ONDH est une association de jeunes ayant une branche régionale dans 13 régions sur 24 à Madagascar. Les activités de renforcement de capacités se sont poursuivies depuis le début du projet. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a déjà reçu les fonds depuis le début du projet et est actif dans les réalisations. Recrutement du personnel : l'ensemble du personnel du projet est en place: le chef de projet et la responsable suivi-évaluation au sein de l'agence lead HCDH, et la responsable communication au sein de l'UNESCO. Collecte des données de base : le cabinet d'études sur l'espace civique est recruté, mais le déroulement des études n'a pas encore commencé. Les données de base sont renseignées à partir des études existantes menées par d'autres projets, ainsi que des évaluations avant formation. Identification des bénéficiaires : le processus d'identification des bénéficiaires est complété. Ceux-ci incluent les jeunes acteurs de l'espace civique, les institutions étatiques, et les forces de défense et de sécurité, dans les régions et districts d'intervention déterminés.		
Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin: janvier-juin ; pour les rapports de novembre: janvier-décembre (prévu) ; pour les rapports finaux: durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.		

Le projet est-il sur la bonne voie pour que les produit soient achevés dans les délais prévus, comme indiqué dans le plan de travail ? *

- ☐ Oui
- ☒ Non

Si non, veuillez fournir une explication

Veuillez limiter votre réponse à 6000 caractères

Le projet n'est actuellement pas en mesure d'atteindre l'ensemble de ses résultats et produits dans les délais initialement prévus, comme définis dans le plan de travail. Plusieurs facteurs contextuels et opérationnels ont contribué à ces retards. Ces éléments sont détaillés ci-dessous afin d'expliquer les raisons des décalages observés, et de justifier la pertinence d'une prolongation sans coût additionnel. Cette prolongation permettrait non seulement de finaliser les activités restantes, mais également d'assurer l'appropriation des résultats par les parties prenantes et de maximiser l'impact du projet dans une logique de durabilité.

1. Impact du contexte politique sur la mise en œuvre du projet:

La période allant de novembre 2023 à décembre 2024 a été marquée par une forte instabilité politique liée à l'organisation successive de trois élections nationales à Madagascar (présidentielle, législatives et communales). Ce contexte électoral tendu a profondément influencé les priorités institutionnelles, reléguant au second plan les questions d'engagement civique et de protection des droits humains. Durant cette période, nous avons observé une réticence marquée des autorités étatiques à collaborer sur des thématiques perçues comme sensibles, telles que l'espace civique et l'engagement des jeunes. Cette situation a été aggravée par des actes de répression ciblant la société civile, les médias et les jeunes activistes, ainsi que par une culture de prudence et de peur parmi les agents de l'État.

De plus, les changements institutionnels survenus à la suite de la nomination de nouveaux ministres en septembre 2024 ont nécessité un travail de réengagement auprès des interlocuteurs étatiques nouvellement désignés. Cela a occasionné des délais dans la reprise des activités intersectorielles impliquant les entités de l'État. Depuis début 2025, nous constatons une nette amélioration de la situation. Le processus électoral étant achevé et le gouvernement stabilisé à tous les niveaux, les autorités se montrent désormais plus ouvertes à participer activement aux initiatives du projet. Cette évolution crée une opportunité favorable pour renforcer la collaboration interinstitutionnelle. Une prolongation de six mois nous permettrait de capitaliser sur ce contexte apaisé et de générer des résultats significatifs à travers l'engagement renforcé des acteurs étatiques.

2. Retards dans le recrutement des consultants et dans la conduite de l'étude de base:

La mise en œuvre du projet a également été affectée par des retards importants dans la conduite de l'étude de base, élément central à la planification et à l'exécution de plusieurs activités. Ces retards sont dus à plusieurs facteurs, notamment (i) la validation tardive des termes de référence, liée aux hésitations institutionnelles pendant les premiers mois du projet ; (ii) l'échec de deux appels d'offres successifs entre juillet et décembre 2024, en raison du faible niveau ou de la non-compétitivité des offres reçues.

Ce retard a eu des répercussions sur l'ensemble du projet, en particulier sur le démarrage des actions telles que l'élaboration du guide pratique d'autoprotection pour les jeunes défenseurs des droits humains et la mise en œuvre des formations associées.

Un nouvel appel à manifestation d'intérêt lancé début 2025 a permis de recueillir des propositions plus pertinentes. Toutefois, l'offre sélectionnée présentait un coût élevé, amenant le projet à revoir sa stratégie. Il a ainsi été décidé de ne pas poursuivre la conduite de l'étude de base dans sa forme initiale. En revanche, l'état des lieux de l'espace civique, activité distincte mais stratégique pour l'élaboration du guide d'autoprotection, reste maintenu. La contractualisation avec le prestataire est en cours, et l'étude est prévue pour juillet et août 2025.

Compte tenu du calendrier restant du projet, une prolongation de six mois est indispensable pour permettre l'appropriation des résultats de cette étude par les parties prenantes nationales et pour assurer leur intégration dans les activités restantes du projet.

3. Besoin d'une prolongation pour garantir des résultats durables et cohérents:

Malgré des avancées notables, notamment en matière de renforcement des capacités des jeunes à travers des formations sur les droits humains, le changement des comportements des jeunes et l'utilisation d'outils numériques (KoboToolbox, U-Report, etc.), les retards initiaux compromettent la pleine réalisation des résultats attendus dans le délai imparti. Le projet repose sur une logique d'enchaînement entre les résultats, produits et activités, qui exige un travail préparatoire rigoureux, ainsi qu'une mobilisation continue des acteurs étatiques et non étatiques. Une collaboration renforcée avec des institutions clés telles que les forces de sécurité, le pouvoir judiciaire et le ministère de la Jeunesse et des Sports demeure nécessaire pour assurer la pertinence et la cohérence des interventions.

Une extension sans coût de la durée du projet est donc essentielle pour (i) achever les activités restantes dans de bonnes conditions de qualité ; (ii) favoriser la participation active et continue des institutions étatiques dans la

phase finale ; (iii) mettre en œuvre une stratégie de durabilité centrée sur le transfert de compétences, l'institutionnalisation des outils produits, et la mise en place de mécanismes d'appropriation locale ; et (iv) maximiser l'effet catalytique du projet sur la protection durable des jeunes défenseurs des droits humains.

Résumé de progrès

Veillez limiter votre réponse à 6000 caractères

La restriction de l'espace civique à Madagascar s'observe par le recours à la violence pour disperser les manifestants pacifiques et par des arrestations arbitraires des personnes dont les médias qui s'expriment. Pendant la période concernée, le projet a franchi des étapes structurantes en faveur de l'ouverture progressive de l'espace civique et de la protection des droits humains grâce à la mise en œuvre de son plan d'accélération.

Pour l'atteinte du Résultat 1 sur la mise à disposition d'outils d'autoprotection aux jeunes pour agir effectivement dans l'espace civique, cette période a été marquée par un renforcement massif des capacités des jeunes. Plus de 5000 jeunes issus des groupements communautaires de jeunes ou Vondron'ny Tanora eny Ifotony (VTI), clubs de jeunes reporters, comités de paix et U-Reporters, ont été formés au monitoring, aux droits humains, à l'espace civique et à l'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI). L'adaptation du manuel Voyage à travers le MILTivers au contexte malgache va permettre une appropriation effective par les jeunes lors de l'alimentation du guide d'autoprotection des jeunes. Ce manuel est un guide fournissant des outils pour aider les jeunes à développer leur esprit critique, devenir des citoyens informés et renforcer leur engagement dans le contexte numérique actuel. Dans les régions d'intervention, 30 clubs de jeunes reporters se sont approprié les principes des droits humains pour s'exprimer de façon responsable dans l'espace civique. Par ailleurs, 136 jeunes reporters, dont 62% de filles, âgés de 12 à 17 ans, ont bénéficié d'une immersion intensive sur les droits humains pour élargir la portée de leurs messages de paix, en partenariat avec Studio Sifaka et son réseau de 50 radios.

L'assurance d'une participation des filles dans l'espace civique s'est améliorée pour 250 filles formées en autoprotection et empowerment. De plus, neuf plans d'action de plaidoyer autour de la mise en place d'espace civique pour leur autoprotection sont conçus à l'issue de la formation de 270 jeunes, dont 50% de femmes, à l'outil T-Miova, intégrant les droits humains, la redevabilité, la prévention des violences et le plaidoyer.

La capacité de 227 jeunes, dont 123 femmes, issus de 134 Organisations de la Société Civile (OSC) pour documenter les préoccupations sur les droits humains de manière méthodique et stratégique, telle que la vérification d'informations et des sources d'informations, et les mécanismes de signalement a été renforcée.

Pour atteindre le Résultat 2 sur la mise en place de passerelle de dialogue et collaboration entre les institutions et les jeunes, les acteurs publics sont dotés des outils nécessaires à une meilleure protection des jeunes. Ainsi, 378 représentants, dont 113 femmes, issus des institutions, autorités locales, religieuses, médias, OSC, Forces de Défense et de Sécurité et comités de paix ont déclaré verbalement qu'ils sont prêts à s'engager et se mettre en réseau pour la résolution de conflits locaux après la formation aux droits humains, aux mécanismes de protection et à l'espace civique. A part cela, les modules de formation pour magistrats ont été finalisés avec l'appui technique spécialisé de l'École nationale de la magistrature et un conseiller à la Cour suprême du Sénégal.

La majorité des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) sur terrain responsables de la gestion démocratique des foules ont exprimé l'importance du dialogue et de la collaboration entre elles et les jeunes, notamment sur le partage d'informations.

L'engagement de la société civile des jeunes dans les tensions médiatisées liées aux droits humains concernant les projets de développement, en particulier le projet de mine à Toliara et l'accaparement de terrains à Nosy Be a permis de mettre en relation les communautés concernées et les autorités afin de discuter de leurs préoccupations.

Pour l'atteinte du Résultat 3 sur la pérennisation de l'engagement des jeunes et des mécanismes de protection existantes, une dynamique de mobilisation multi-actrice s'est renforcée. Dans les 9 régions d'intervention, 4105 jeunes se sont constitués en 341 groupements communautaires de jeunes ou Vondron'ny Tanora Ifotony (VTI), qui ont élaboré et présenté 200 plans d'action appuyés par le gouvernement lors de dialogues intergénérationnels. Ces plans priorisent la paix et les droits humains, mais également d'autres priorités suivant les perceptions des jeunes dont l'entrepreneuriat, l'autonomisation, le climat.

Dans cette dynamique, 27 formateurs locaux sont constitués autour des thématiques du projet et de l'approche T-Miova. De plus, 147 espaces d'échange sont actifs dans six régions, impliquant directement 2165 jeunes dans des actions concrètes de plaidoyer et de sensibilisation.

L'engagement citoyen est également porté à l'échelle nationale par la coalition nationale pour la Jeunesse, la Paix et la Sécurité, lancée en mars 2025, qui vise à assurer une coordination autour de la Résolution 2250. Le sondage U-Report mené auprès de 6664 jeunes (54 % de filles) montre une jeunesse consciente, mobilisée et impliquée dans la prévention des conflits.

Enfin, les jeunes et les Organisations de la Société Civile (OSC) disposent de trois outils fonctionnels pour signaler les préoccupations en matière des droits humains : la plateforme KoboToolbox en ligne, l'appel sur ligne gratuite et la plateforme par sms U-Report. Ces mécanismes ont amélioré la réactivité des acteurs et rendu plus visible la voix des

jeunes.

Ces six premiers mois montrent une avancée tangible vers une société où les jeunes sont mieux formés, protégés et reconnus comme des acteurs clés par les institutions locales. Grâce à une articulation entre renforcement des capacités, structuration communautaire, transformation institutionnelle et innovation numérique, le projet a posé les fondations solides d'un espace civique plus inclusif, sécurisé et moteur de paix durable.

Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

L'égalité entre les sexes, l'autonomisation des femmes et la prise en compte des besoins spécifiques des jeunes ont été intégrées de manière transversale dans les actions menées.

La participation des femmes couvre généralement la moitié des participants, sauf le cas des Forces de Défense et de Sécurité (8,57%) à cause du manque d'effectif. La composition des équipes du projet et de formateurs est majoritairement féminine. Par ailleurs, les questions liées à la protection des femmes font partie intégrante des modules de formation, et spécifiquement pendant la formation des institutions étatiques où la brigade féminine de proximité, la police des mœurs et de protection des mineurs ont activement participé. Toutes les sessions de formation contiennent un module sur l'égalité des sexes et l'inclusion des femmes ou une discussion sur les défis et les besoins spécifiques des femmes.

Les 250 filles formées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports ont acquis des outils concrets d'autoprotection et d'occupation responsable de l'espace civique, répondant aux défis spécifiques qu'elles rencontrent.

Pour l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes, 134 Organisations de la Société Civile (OSC) oeuvrant principalement pour les jeunes, les femmes et les médias sont mis en réseau constituant une même voix externe et une communauté de partage interne. Les jeunes de l'Observatoire National des Droits Humains (ONDH) ont été entendus et ont bénéficié d'un partenariat constructif grâce à l'initiative de dialogue avec les institutions étatiques et les Forces de Défense et de Sécurité. En impliquant les 21 jeunes formateurs préalablement formés dans la conception, la finalisation et l'attribution de formation aux autres parties prenantes, les compétences de la jeunesse sont valorisées.

La stratégie nationale d'Education aux Médias et à l'Information (EMI), élaborée de façon inclusive, prend en compte la diversité des jeunes et les inégalités d'accès à l'information. Enfin, la mobilisation d'un réseau de 50 radios partenaires à travers le pays contribue à faire entendre les voix des jeunes, y compris celles des jeunes filles, et à renforcer leur visibilité dans l'espace public, soutenant ainsi leur inclusion et leur participation active et à accroître la confiance des jeunes, en particulier des jeunes femmes, dans la mobilisation de ressources et le développement de projets sensibles au genre.

La participation active de personnes en situation de handicap, des personnes atteintes d'albinisme et des jeunes filles dans presque toutes les formations (T-Miova, Monitoring des droits humains, etc.) en relation avec les droits humains a permis de constater une inclusion, mais aussi d'apprécier l'engagement des jeunes quelles que soient leurs conditions et déficiences.

Le projet est-il en cours de mise en œuvre depuis 1+ an ?

☒ Oui

☐ Non

POUR LES PROJETS DE 1+ AN EN COURS DE MISE EN ŒUVRE UNIQUEMENT :

Le projet démontre-t-il des résultats en matière de consolidation de la paix (au niveau des résultats du projet) ? *

Au niveau des résultats de la consolidation de la paix, y-a-t-il des résultats obtenus au niveau sociétal ou structurel, y compris des changements d'attitudes, de comportements ou d'institutions.

☒ Oui

☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez fournir des exemples de résultats concrets en matière de consolidation de la paix *

Veuillez limiter votre réponse à 6000 caractères

Dans la région Atsimo Andrefana, dans le sud-ouest de Madagascar, la mise en place de dialogues entre la société Base Toliara porteuse du projet d'extraction minière, les autorités locales, et les organisations de la société civile a permis de diminuer les affrontements violents entre les forces de l'ordre et les opposants à l'installation de cette extraction. Les actions conduites par le projet ont permis d'obtenir des résultats tangibles tant au niveau sociétal que structurel, notamment en matière de changement d'attitudes, de comportements et d'interactions institutionnelles.

La reprise du projet d'extraction minière par la société Base Toliara a été approuvée par le Conseil des Ministres le 8 janvier 2025. La communauté locale a exprimé son opposition au projet en avançant la protection de leurs droits fondamentaux, dont le droit à la terre, la préservation de la survie de leur tribu, de leur environnement, et de leur patrimoine culturel. Les forces de défense et de sécurité réagissent par actions de représailles aux opposants, causant un affrontement violent entre les deux parties. Les gendarmes ont recouru à des bombes lacrymogènes pour disperser la foule de manifestants ayant bloqué la route nationale, harcelant les véhicules en circulation, et jeté des projectiles. Au moins 9 manifestants étaient arrêtés et détenus pendant un certain temps, dont un co-dirigeant de la « cellule de crise anti-Base Toliara » (le Colonel Fanampera).

Face à cette situation critique de conflits, le projet à travers son approche de mise en avant de l'Observatoire National des Droits Humains (ONDH) Atsimo Andrefana a favorisé la mise en place d'un espace de dialogue et d'échange entre les autorités (nationales et locales), la société Base Toliara, les jeunes et les organisations de la société civile, permettant ainsi l'établissement d'un dialogue libre et effectif entre toutes les parties prenantes. Ce dialogue, organisé de manière inclusive et respectueuse des droits fondamentaux des communautés affectées, a permis de restaurer un climat de paix et de sécurité dans la région, et d'éviter des tensions imminentes. Les représentants de la communauté locale ont exigé que le dialogue se fasse dans un environnement serein et posent comme conditions la libération des manifestants détenus, ainsi que la garantie de non-arrestation et non-emprisonnement à l'avenir. L'action a également généré un engagement progressif des autorités, illustré par la mobilisation des plus hauts représentants de l'État – notamment le Ministre de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire et le Président de la République – qui se sont déplacés sur le terrain pour dialoguer directement avec les communautés. Le Ministre s'est engagé à assurer la protection de la société civile et des défenseurs des droits humains, dans leur rôle de protection des droits humains en général, et dans le cadre du suivi du projet Base Toliara en particulier, à condition que ces derniers agissent dans le respect de la loi et de l'ordre public. Le Président de la République a donné des explications que l'exploitation apportera plus de bienfaits que des problèmes à la population locale, et a ordonné la libération des manifestants détenus dans le cadre du mouvement d'opposition. Cette dynamique a marqué un changement de posture institutionnelle en faveur d'une meilleure écoute et protection de la société civile, notamment des jeunes défenseurs des droits humains, bien que des limites subsistent quant aux engagements formels.

En somme, les résultats obtenus montrent que des avancées concrètes ont été réalisées dans la prévention des conflits, la reconnaissance des droits humains et la promotion d'un dialogue structurellement soutenu, posant ainsi les bases d'une paix durable. En utilisant les réseaux locaux établis lors des formations successives, un pont entre le gouvernement et les communautés peut se construire afin que les préoccupations locales soient prises en compte dans les projets de développement. Plusieurs manifestations et conflits dus à des projets de développement pourraient être évités avec une meilleure consultation communautaire, garantissant que tous les Malgaches soient des partenaires égaux dans le développement.

Dans l'affirmative, veuillez fournir des sources ou des références (y compris des liens) comme preuve des résultats de la consolidation de la paix, ou les soumettre en pièces jointes supplémentaires.

Les données probantes peuvent être quantitatives ou qualitatives, mais elles doivent démontrer les progrès réalisés par rapport aux indicateurs de résultats du cadre de résultats du projet. Il peut s'agir d'enquêtes sur le projet (comme des sondages de perception), de rapports de surveillance, de documents gouvernementaux ou d'autres productions de connaissances qui ont été élaborés dans le cadre du projet.

File attachment

Communique_ONDH-23_45_57.pdf



Partie II: Progrès par Résultat du projet

Combien de RESULTATS ce projet a-t-il ? *

1

2

3

4

5

Plus de 5

Veuillez écrire les résultats du projet tels qu'ils figurent dans le cadre des résultats du projet qui se trouve dans le document du projet.

Résultat 1 *

Des outils d'autoprotection des jeunes qui s'engagent, s'expriment et s'exposent pour la défense des droits humains dans l'espace civique leur permettent d'être en pleine confiance et d'être en pleine possession de la capacité d'agir effectivement pour faire entendre un discours pacifique, professionnel et responsable.

Résultat 2 *

La protection des jeunes engagés dans l'espace civique pour la défense des droits humains, par les acteurs des mécanismes institutionnels concernées est effective et accrue à travers un engagement conjoint et une collaboration responsable, inclusive et sûre.

Résultat 3 *

Des mécanismes institutionnels, non étatiques, en ligne et hors ligne, de protection co-existent et sont opérationnels et pérennes pour assurer la légitimité, la liberté, la résilience et la protection des jeunes défenseurs des droits humains engagés dans l'espace civique.

Résultat 4 *

Résultat 5 *

Résultat 6 *

Résultat 7

*

Résultat 8

*

Résultats Additionnels

*

Si le projet a plus de 8 résultats, veuillez énumérer les résultats restants ici.

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS

En utilisant le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification, fournissez une mise à jour de la réalisation des indicateurs clés au niveau du Résultat1 dans le tableau ci-dessous

- S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs, indiquez-le par "N/A" et fournissez toute explication.
- Fournissez des données ventilées par sexe et par âge. (500 caractères maximum par entrée)

» **Résultat 1 : Des outils d'autoprotection des jeunes qui s'engagent, s'expriment et s'exposent pour la défense des droits humains dans l'espace civique leur permettent d'être en pleine confiance et d'être en pleine possession de la capacité d'agir effectivement pour faire entendre un discours pacifique, professionnel et responsable.**

O C 1	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès de l'indicateur pour la période de référence	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)
1.1	Pourcentage des jeunes ciblés qui se sentent compétents, capables et sûrs dans leur défense des droits humains.	21.5% (sur 3799 personnes selon MsisTatao & Transparency International, 2025)	Au moins 50%	62.58%	62.58%	
1.2	Pourcentage d'organisations de jeunes, de médias et de réseaux sociaux ayant mis en œuvre les stratégies pour la protection des jeunes défenseurs des droits humains et des stratégies de sensibilisation aux médias et à l'information pour la paix dans leurs activités.	0	100%	58.96%	58.96%	

1. 3						
.....						
1. 4						
.....						
1. 5						
.....						
Combien de produits sont définis sous le résultat 1?						
1 2 3 4 5 Plus de 5						
Veuillez lister tous les produits pour le résultat 1.						
.....						
Produit 1.1						
Le cadre juridique et les pratiques des différents acteurs de l'occupation et de la gestion de l'espace civique sont circonscrits, discutés et vulgarisés en vue d'une autoprotection qualifiée, responsable et sûre des jeunes s'engageant et se mobilisant pour la défense des droits humains dans cet espace.						
.....						
Produit 1.2						
Les capacités en autoprotection des jeunes s'engageant et se mobilisant pour la défense des droits humains dans l'espace civique sont renforcées pour une adéquation avec le cadre juridique et les pratiques des différents acteurs de l'occupation et de la gestion de cet espace.						
.....						
Produit 1.3						
.....						
Produit 1.4						
.....						
Produit 1.5						
.....						
Autres Produits						
Si le résultat 1 a plus de 5 produits, veuillez énumérer les produits restants ici.						
.....						

Pour chaque produit, et en utilisant le cadre des résultats du projet, fournissez une mise à jour sur les progrès réalisés par rapport à tous les indicateurs de produit.

» **Produit 1.1: Le cadre juridique et les pratiques des différents acteurs de l'occupation et de la gestion de l'espace civique sont circonscrits, discutés et vulgarisés en vue d'une autoprotection qualifiée, responsable et sûre des jeunes s'engageant et se mobilisant pour la défense des droits humains dans cet espace.**

1. 1	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cumulatif depuis le debut du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur</i>
1. 1. 1	Pourcentage des connaissances acquises par les jeunes cibles en lois et systèmes régissant l'espace civique pour leur autoprotection.	A déterminer	Au moins 50%	N/A	N/A	La mise en œuvre de l'activité permettant d'évaluer ces pourcentages n'a pas encore démarré car elle dépend des résultats de l'état des lieux de l'espace civique.
1. 1. 2	Pourcentage de jeunes relayant/appliquant les connaissances acquises en lois et systèmes régissant l'espace civique pour leur autoprotection.	0	Au moins 50%	N/A	N/A	La mise en œuvre de l'activité permettant d'évaluer ces pourcentages n'a pas encore démarré car elle dépend des résultats de l'état des lieux de l'espace civique.

1.						
1.						
3						
.....						
1.						
1.						
4						
.....						
1.						
1.						
5						
.....						

» **Produit 1.2: Les capacités en autoprotection des jeunes s’engageant et se mobilisant pour la défense des droits humains dans l’espace civique sont renforcées pour une adéquation avec le cadre juridique et les pratiques des différents acteurs de l’occupation et de la gestion de cet espace.**

1. 2	Indicateur Décrivez l'indicateur	Indicateur de base Indiquez la valeur de base de l'indicateur	Cible de fin de projet Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cumulatif depuis le debut du projet	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur
1. 2. 1	Pourcentage de jeunes défenseurs des DH qui utilisent les connaissances sur l'autoprotection pour protéger leur engagement dans l'espace civique.	0	Au moins 50%	87.89%	87.89%	
1. 2. 2	Pourcentage de filles et femmes outillées, se sentant protégées pour s’engager dans l’espace civique.	0	Au moins 50%	65.64%	65.64%	
1. 2. 3						

1.						
2.						
4						
.....						
1.						
2.						
5						
.....						

» **Produit 1.3:**

1. 3	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur</i>
1. 3. 1						
1. 3. 2						
1. 3. 3						
1. 3. 4						
1. 3. 5						

» **Produit 1.4:**

1. 4	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur</i>
1. 4. 1						
1. 4. 2						
1. 4. 3						
1. 4. 4						
1. 4. 5						

» **Produit 1.5:**

1. 5	Indicateur <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur</i>
1. 5. 1						
1. 5. 2						
1. 5. 3						
1. 5. 4						
1. 5. 5						

» **Résultat 2 : La protection des jeunes engagés dans l'espace civique pour la défense des droits humains, par les acteurs des mécanismes institutionnels concernées est effective et accrue à travers un engagement conjoint et une collaboration responsable, inclusive et sûre.**

O C 2	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès de l'indicateur pour la période de référence	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)
2.1	Pourcentage de jeunes en confiance et se sentant protégés par les mécanismes de protection institutionnels à travers une amélioration de la redevabilité des autorités étatiques.	A déterminer	Au moins 50%	N/A	N/A	Données disponibles après l'évaluation des dialogues et la mise en place des mécanismes de feedback.
2.2	Pourcentage d'acteurs des mécanismes institutionnels s'engageant conjointement avec les jeunes engagés dans l'espace civique pour développer une confiance mutuelle.	0	Au moins 30%	N/A	N/A	Données disponibles après l'évaluation des dialogues et la mise en place des mécanismes de feedback.
2.3						

2. 4						
2. 5						
Combien de produits sont définis sous le résultat 2?						
1 2 3 4 5 Plus de 5						
Veuillez lister tous les produits pour le résultat 2						
Produit 2.1						
Les institutions de l'État ont les connaissances, la capacité et la volonté de s'engager et d'accroître l'effectivité des mécanismes de protection des jeunes défenseurs des droits humains engagés dans l'espace civique afin de s'assurer que les violations des droits humains et des libertés fondamentales soient traitées selon les normes.						
Produit 2.2						
En s'appuyant sur les outils de dialogues existants, une passerelle de dialogue axée sur la protection entre les institutions, notamment politiques, judiciaires, juridiques et les forces de sécurité et les jeunes engagés est renforcée pour permettre une meilleure inclusion et protection institutionnelle des jeunes défenseurs des droits humains dans l'espace civique pour une collaboration responsable, inclusive et sûre.						
Produit 2.3						
Produit 2.4						
Produit 2.5						
Autres Produits						
Si le résultat 2 a plus de 5 produits, veuillez énumérer les produits restants ici.						

Pour chaque produit, et en utilisant le cadre des résultats du projet, fournissez une mise à jour sur les progrès réalisés par rapport à tous les indicateurs de produit.

» **Produit 2.1: Les institutions de l'État ont les connaissances, la capacité et la volonté de s'engager et d'accroître l'effectivité des mécanismes de protection des jeunes défenseurs des droits humains engagés dans l'espace civique afin de s'assurer que les violations des droits humains et des libertés fondamentales soient traitées selon les normes.**

2.1	Indicateurs <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateurs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet</i>	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur</i>
2.1.1	Pourcentage des acteurs des mécanismes institutionnels de protection se sentant engagés dans la protection des jeunes défenseurs des droits humains engagés dans l'espace civique.	A déterminer	Au moins 50%	78.26%	78.26%	

2. 1. 2	Pourcentage des cas de violations des droits humains et des libertés fondamentales dénoncés par les jeunes défenseurs des droits humains engagés dans l'espace civique et traités par les acteurs institutionnels.	A déterminer	Au moins 30%	0%	0%	
2. 1. 3						
2. 1. 4						
2. 1. 5						

» **Produit 2.2: En s'appuyant sur les outils de dialogues existants, une passerelle de dialogue axée sur la protection entre les institutions, notamment politiques, judiciaires, juridiques et les forces de sécurité et les jeunes engagés est renforcée pour permettre une meilleure inclusion et protection institutionnelle des jeunes défenseurs des droits humains dans l'espace civique pour une collaboration responsable, inclusive et sûre.**

2. 2	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur</i>
2. 2. 1	Pourcentage de jeunes ressentant une collaboration responsable, inclusive et sûre avec les acteurs des mécanismes de protection institutionnels.	A déterminer	Au moins 50%	N/A	N/A	Données disponibles après l'évaluation des dialogues et la mise en place des mécanismes de feedback.
2. 2. 2	Pourcentage des acteurs politiques, judiciaires, juridiques et des forces de sécurité s'engageant pour l'inclusion et la collaboration responsable et sûre avec les jeunes.	A déterminer	Au moins 30%	78.95%	78.95%	

2.						
2.						
3						
.....						
2.						
2.						
4						
.....						
2.						
2.						
5						
.....						

» **Produit 2.3:**

2. 3	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur</i>
2. 3. 1						
2. 3. 2						
2. 3. 3						
2. 3. 4						
2. 3. 5						

» **Produit 2.4:**

2. 4	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur</i>
2. 4. 1						
2. 4. 2						
2. 4. 3						
2. 4. 4						
2. 4. 5						

» **Produit 2.5:**

2. 5	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur</i>
2. 5. 1						
2. 5. 2						
2. 5. 3						
2. 5. 4						
2. 5. 5						

» Résultat 3 : Des mécanismes institutionnels, non étatiques, en ligne et hors ligne, de protection co-existent et sont opérationnels et pérennes pour assurer la légitimité, la liberté, la résilience et la protection des jeunes défenseurs des droits humains engagés dans l'espace civique.

O C 3	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès de l'indicateur pour la période de référence	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)
3.1	Pourcentage de jeunes défenseurs des droits humains se sentant légitimes, libres et résilients dans leurs revendications grâce à la pluralité de protection à leur disposition.	6.6% (sur 3799 personnes selon MsisTatao & Transparency International, 2025)	Au moins 50%	46.63%	46.63%	
3.2	Pourcentage de jeunes connaissant et comprenant l'usage des outils et mécanismes de protection existant auprès des publics cibles, des femmes et des publics vulnérables.	A déterminer	Au moins 50%	76.07%	76.07%	

3. 3	Pourcentage de jeunes dans les zones ciblées qui pensent que les principales institutions publiques soutiennent les jeunes s'engageant dans l'espace civique.	A déterminer	Au moins 50%	N/A	N/A	Données disponibles après l'évaluation des dialogues et la mise en place des mécanismes de feedback ainsi qu'à travers les sondages U-report.
3. 4						
3. 5						
Combien de produits sont définis sous le résultat 3?						
1 2 3 4 5 Plus de 5						
Veuillez lister tous les produits pour le résultat 3						
Produit 3.1 Les stratégies et mécanismes de protection des jeunes engagés dans l'espace civique sont développés et/ou renforcés, incluant un système d'alerte précoce en réseaux et coordonné de jeunes défenseurs des droits humains en danger.						
Produit 3.2 Les stratégies d'engagement civique des jeunes sont soutenues par des approches et outils de participation online et au niveau communautaire en vue d'un changement social et comportemental en soutien aux objectifs du projet.						
Produit 3.3 Des capacités de développement de projet, de mobilisation de ressources, de suivi et évaluation, sensibles au genre et à l'intersectionnalité, en vue de la pérennisation des acquis du projet en termes de protection des défenseuses et défenseurs des droits humains, sont développées et effectives.						
Produit 3.4						

Produit 3.5

Autres Produits

Si le résultat 3 a plus de 5 produits, veuillez énumérer les produits restants ici.

Pour chaque produit, et en utilisant le cadre des résultats du projet, fournissez une mise à jour sur les progrès réalisés par rapport à tous les indicateurs de produit.

» **Produit 3.1: Les stratégies et mécanismes de protection des jeunes engagés dans l'espace civique sont développés et/ou renforcés, incluant un système d'alerte précoce en réseaux et coordonné de jeunes défenseurs des droits humains en danger.**

3. 1	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur</i>
3. 1. 1	Pourcentage des cas de défenseurs des droits humains en danger pris en charge par les mécanismes mis en place, en prenant en compte les spécificités de genre et intersectionnelles.	0	50% pour le cas de jeunes hommes et 50% pour le cas de jeunes femmes.	100% hommes	100% hommes	
3. 1. 2	Pourcentage d'organisations de la société civile utilisant le système d'alerte précoce en réseaux et coordonné des jeunes défenseurs des droits humains.	0	Au moins 50%	2.98%	2.98%	

3. 1. 3	Pourcentage d'utilisation de fonds d'appuis pour la protection juridique et judiciaire des jeunes engagés mis en œuvre, en tenant compte des risques sexo-spécifiques et de l'intersectionnalité des jeunes engagés.	0	Au moins 80%	N/A	N/A	Données disponibles après le début des activités de l'Observatoire National des Droits Humains le 1er juin 2025 qui assurera la mise en place et l'opérationnalisation du fonds d'appui.
3. 1. 4						
3. 1. 5						

» **Produit 3.2: Les stratégies d'engagement civique des jeunes sont soutenues par des approches et outils de participation online et au niveau communautaire en vue d'un changement social et comportemental en soutien aux objectifs du projet.**

3. 2	Indicateurs <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateurs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cumulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autres changements à l'indicateur</i>
3. 2. 1	Taux d'utilisation des outils de protection en ligne/numérique et au niveau local communautaire par les jeunes filles et garçons engagés et défenseurs des droits humains.	A déterminer	Au moins 75%	11.45%	11.45%	
3. 2. 2	Nombre de personnes qui partagent leurs préoccupations et posent des questions/clarifications sur les services de soutien disponibles pour répondre à leurs besoins grâce à des mécanismes de feedback établis.	0	Au moins 2 par mois par mécanisme	N/A	N/A	Données disponibles après l'évaluation des dialogues et la mise en place des mécanismes de feedback. ainsi qu'à travers les sondages U-report.

3.						
2.						
3						
.....						
3.						
2.						
4						
.....						
3.						
2.						
5						
.....						

» **Produit 3.3: Des capacités de développement de projet, de mobilisation de ressources, de suivi et évaluation, sensibles au genre et à l’intersectionnalité, en vue de la pérennisation des acquis du projet en termes de protection des défenseuses et défenseurs des droits humains, sont développées et effectives.**

3. 3	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cumulatif depuis le debut du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur</i>
3. 3. 1	Pourcentage de jeunes défenseurs des droits humains se sentant confiants pour la mobilisation de ressources, le développement de projet, le suivi et évaluation sensibles au genre et à l’intersectionnalité et pour la pérennisation des mécanismes de protection.	0	Au moins 70%	N/A	N/A	Données disponibles après le début des activités de l'Observatoire National des Droits Humains le 1er juin 2025 qui assurera la mise en place et l’opérationnalisation de la formation en gestion de projet.

3. 3. 2	Nombre de nouveaux projets sur la protection des jeunes défenseurs des droits humains par les jeunes eux-mêmes financés avant la fin du projet.	0	Au moins 2	N/A	N/A	Données disponibles après le début des activités de l'Observatoire National des Droits Humains le 1er juin 2025 qui assurera la mise en place et l'opérationnalisation de la recherche de nouveaux financements.
------------------------	--	------------	---------------------	--------------	--------------	---

3. 3. 3						
3. 3. 4						
3. 3. 5						

» **Produit 3.4:**

3. 4	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur</i>
3. 4. 1						
3. 4. 2						
3. 4. 3						
3. 4. 4						
3. 4. 5						

» **Produit 3.5:**

3. 5	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur</i>
3. 5. 1						
3. 5. 2						
3. 5. 3						
3. 5. 4						
3. 5. 5						

» Résultat 4 :

O C 4	Indicateu rs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès de l'indicate ur pour la période de référence	Progrès de l'indicate ur depuis le début du projet	Raisons pour les retards ou changem ents (s'il y en a)
4. 1						
4. 2						
4. 3						
4. 4						
4. 5						
Combien de produits sont définis sous le résultat 4?						
1 2 3 4 5 Plus de 5						
Veuillez lister tous les produits pour le résultat 4						
Produit 4.1						

Produit 4.2

Produit 4.3

Produit 4.4

Produit 4.5

Autres Produits

Si le résultat 4 a plus de 5 produits, veuillez énumérer les produits restants ici.

Pour chaque produit, et en utilisant le cadre des résultats du projet, fournissez une mise à jour sur les progrès réalisés par rapport à tous les indicateurs de produit.

» **Produit 4.1:**

4. 1	Indicateurs <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateurs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet</i>	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur</i>
4.1.1						
4.1.2						
4.1.3						
4.1.4						
4.1.5						

» **Produit 4.2:**

4. 2	Indicateur <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur</i>
4. 2. 1						
4. 2. 2						
4. 2. 3						
4. 2. 4						
4. 2. 5						

» **Produit 4.3:**

4. 3	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur</i>
4. 3. 1						
4. 3. 2						
4. 3. 3						
4. 3. 4						
4. 3. 5						

» **Produit 4.4:**

4. 4	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur</i>
4. 4. 1						
4. 4. 2						
4. 4. 3						
4. 4. 4						
4. 4. 5						

» **Produit 4.5:**

4. 5	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur</i>
4. 5. 1						
4. 5. 2						
4. 5. 3						
4. 5. 4						
4. 5. 5						
Si le projet comporte plus de 4 résultats, utilisez cet espace pour décrire les progrès réalisés sur les indicateurs des résultats restants.						

Partie III: Questions transversales

Le projet prévoit-il d'organiser des événements au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films

Si oui, indiquez combien d'événements, at pour chacun, la date approximative et une brève description, inculant les objectifs, l'audience cible et le lieu (si connu)

Événe ments	Titre de l'événement	Date (peut être appro ximati ve)	Lieu (Si connu)	Audie nce cible	Objectifs (900 caractères)
Événe ment 1	Dialogue national intergénérationnel	16 juin 2025	Antananarivo	Jeunes, autorités nationales, députés	Restituer les 9 plans d'action concertés compilés. S'engager au niveau national pour soutenir les initiatives des jeunes sur le projet.
Événe ment 2	Célébration Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information	20 au 26 octobre 2025	A déterminer	Jeunes défenseurs des droits humains, élèves, enseignants, OSC jeunesse, journalistes.	Promouvoir les compétences en éducation aux médias et à l'information (EMI) chez les jeunes pour renforcer leur esprit critique, leur autoprotection et leur participation citoyenne.
Événe ment 3	Célébration de la Journée Internationale de la Paix	21 septembre 2025	A déterminer	Jeunes, Organisations de la Société Civile, Autorités étatiques	Partager les guides d'autoprotection aux jeunes. Lancer l'appel à initiatives d'engagement autoprotégé de jeunes pour promouvoir les droits humains de manière sûre et pacifique.

Événement 4 	Célébration de la Journée Internationale des droits humains	10 décembre 2025	A déterminer	Jeunes, Organisations de la Société Civile, Partenaires Techniques et Financiers	Promouvoir en vue de la vulgarisation et de l'appropriation des droits humains. Proclamer les résultats de l'appel à initiatives. Organiser une porte ouverte pour susciter la confiance des jeunes aux autorités étatiques, et aux Forces de Défense et de Sécurité.
---	---	----------------------------------	------------------------------	--	---

Impact Humain

Cette section s'intéresse à l'impact humain du projet. Indiquez le nombre de parties prenantes clés du projet, et pour chacune, décrivez brièvement:

i. Les défis auxquels elles faisaient face avant le début du projet

ii. L'impact du projet sur leur vies

iii. Partagez, si possible, une citation ou un témoignage d'un représentant de chacune des parties prenantes

Il s'agit d'une question facultative. Vous pouvez la laisser sans réponse si elle n'est pas pertinente

.....

Impact Humain	Partie Prenante	Quel est l'impact du projet sur leur vies?	Partagez, si possible, une citation ou un témoignage d'un représentant de chacune des parties prenantes
-------------------------------	---------------------------------	--	---

1	Jeune défenseur des droits humains, point focal Comité de Paix.	• Renforcement de la participation civique : Azhad, en tant que jeune défenseur des droits humains, s'implique activement dans un espace structuré de dialogue, le Comité de paix, renforçant ainsi son rôle dans la vie publique régionale. • Reconnaissance et légitimité : En tant que point focal du comité, il bénéficie d'une reconnaissance locale comme acteur de dialogue entre jeunes, autorités et société civile. • Capacité d'action accrue : Le comité lui donne un cadre pour faire entendre les préoccupations des jeunes face aux violations des droits humains et pour proposer des solutions concertées. • Création d'un réseau local : Il collabore désormais directement avec des autorités, journalistes et autres observateurs, ce qui renforce son influence et son efficacité dans ses actions de défense. • En résumé, Azhad a renforcé sa visibilité, sa légitimité, et sa capacité à agir concrètement en faveur des droits humains dans sa région.	« Je souhaite exprimer mon profond sentiment de satisfaction quant à l'impact positif de cette initiative dans notre région. À mon avis, le Comité de paix représente un espace de dialogue essentiel, où les acteurs clés de notre communauté comme les autorités locales, les journalistes, les observateurs des droits humains et les jeunes peuvent se réunir pour aborder les problématiques liées aux violations des droits humains. » ABDILLAH Azhad Houssen, jeune défenseur des droits humains, point focal du comité de paix de la région DIANA.
---	--	---	--

2	Observatoire National des Droits Humains, Point focal Comité de Paix.	Tsiky est une jeune femme, très engagée, originaire de Toliara, Sud-Ouest de Madagascar. Son parcours récent montre l'amélioration de sa capacité à communiquer, à porter la voix de ses compatriotes et à défendre les causes qui lui tiennent à cœur. Elle a été formée en tant que formatrice en droits humains, et sélectionnée pour représenter la jeunesse Malagasy au Sommet de l'Avenir à New York en novembre 2024, avec le soutien du projet. En avril 2025, elle a fait partie des jeunes participants au Talk Show avec les Présidents dans le cadre de la Commission de l'Océan Indien (COI) et du programme Young Leaders de la French-African Foundation. Elle a été présélectionnée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports en tant que paneliste pour poser une question aux Présidents de la République.	« En tant que jeune représentante du Sommet de l'Avenir et défenseuse des droits humains de la région Atsimo-Andrefana, j'ai pu participer activement, aux côtés de mes collègues de la province de Toliara, à la préparation collective des questions adressées aux deux Chefs d'État. Même si notre question n'a malheureusement pas été retenue lors de l'échange, je garde une grande fierté d'avoir pu contribuer à ce processus en portant la voix des jeunes de notre région et en défendant les enjeux qui nous concernent profondément. » RAZAFINDRAIBE Tsikiniana Tina Fitiavana, jeune défenseuse des droits humains, point focal du comité de paix de la région Atsimo Andrefana.
3	Observatoire National des Droits Humains, Responsable Communication et Suivi-Evaluation.	Lalaina est une jeune défenseuse, motivée et active. Elle a augmenté à la fois ses compétences techniques et sa confiance en elle grâce à son intégration au sein du projet pour le renforcement de capacités en suivi-évaluation. Elle a été formée en tant que formatrice en droits humains, et a participé aux formations des institutions étatiques et locales sur les droits humains.	« J'étais parmi les plus jeunes formateurs de l'équipe. Pas évident de prendre la parole devant des responsables d'État, des adultes avec des années d'expérience. Mais j'ai relevé le défi. Alors à tous les jeunes qui doutent encore d'eux-mêmes : il est temps de croire en vous. Ce n'est pas votre âge qui définit votre capacité. » RAKOTONIRINA Lalaina, jeune défenseuse des droits humains, Responsable Communication et Suivi-Evaluation.

4	Personne en situation de handicap	Hoby est une jeune femme engagée dans son association et aussi dans sa communauté. Elle est animatrice dans son association à peine créé il y a un an et nécessitant une mise à jour. Elle est heureuse d’avoir participé à la formation en changement de comportement T-Miova. En effet, cette formation est une opportunité pour elle de faire un échange et partage avec les autres jeunes et aussi les formateurs. Hoby va apporter un changement dans son association en organisant une séance de partage pour les membres et en réalisant une sensibilisation sur les droits humains dans sa communauté.	« Je viens de suivre la formation T-miova, et j'ai appris beaucoup de choses que je ne connaissais pas avant cette formation. J'étais motivé à suivre cette formation car j'en ai besoin dans ma vie quotidienne. Je suis également une personne impliquée dans l'animation. J'ai vraiment besoin de cette formation et j'ai beaucoup appris. Il y a beaucoup de choses que je veux changer en moi-même et dans l'association à laquelle j'appartiens, ainsi que dans les responsabilités que j'assume dans ma communauté ; pour guider et mener des plaidoyers, ainsi que pour soutenir mes pairs en situation de handicap. » Hoby, venant de l'Association H2A (Handicap Association Akadimanga)
---	-----------------------------------	---	---

En plus de l'impact spécifique aux parties prenantes décrit dans les questions précédents, vous pouvez utiliser cet espace pour décrire tout autre impact humain du projet

Veuillez limiter votre réponse à 4000 caractères

L'impact humain du projet est induit par la prise de conscience et changement de comportement.

Les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) constituées de la Police, Armée et Gendarmerie ont tendance à négliger les modules sur les droits humains lors de leur formation à l'école, - pris dans la logique de course aux bonnes notes - et à ignorer les pratiques relatives aux droits humains dans l'exercice de leur fonction, car formatés pour obéir aux ordres hiérarchiques. La formation a précisé que les droits humains sont innés et constituent les besoins fondamentaux. Certains FDS se rendent compte de l'importance des droits humains et s'engagent à les respecter, voire à relayer auprès de leurs collègues.

En plus des droits humains, l'espace civique constitue un sujet particulièrement nouveau et intéressant pour les participants issus des institutions étatiques. Beaucoup de citoyens ne connaissent pas leurs droits, dont les libertés fondamentales, et subissent régulièrement des défis dans l'espace civique. Les institutions sont prêtes à mettre en œuvre les moyens à leur disposition pour la sensibilisation aux droits humains.

Une personne atteinte d'albinisme, participant à la formation à Antananarivo ignorait qu'elle avait des droits et qu'il existait des mécanismes de protection concernant les personnes atteintes d'albinisme. Grâce à l'inclusion des personnes vulnérables pendant les formations et dans la totalité des activités du projet, elle est équipée de connaissances et d'outils lui permettant de s'autoprotéger et d'avoir recours à des mécanismes de protection.

Un jeune formé a aussi donné un cas où le jeune a complètement changé son point de vue et son comportement vis-à-vis des personnes LGBTI de façon positive, après avoir pris conscience que toute personne est fondée sur la dignité de l'être et ne mérite aucune discrimination.

Les jeunes ayant soif de connaissances et d'expériences, le partage de moteurs de recherche, d'intelligence artificielle, et d'autres méthodes de vérification des informations a marqué un tournant dans leur vie de ne pas se contenter de lire un statut sur les réseaux sociaux et le croire, mais de corroborer les informations afin d'assurer la véracité des informations documentées vis-à-vis des préoccupations sur les droits humains. Il en est de même pour les outils numériques de U-report par sms et de KoboToolbox en ligne. L'appréhension de nouvelles connaissances constitue déjà un atout pour les jeunes ayant été formés.

Les bénéficiaires ont tous exprimé leur volonté de s'engager pour la défense des droits humains. L'ouverture avec les autres organisations de la société civile des observatoires et la mise en relation avec les autorités locales ont permis de renforcer le réseau de protection et de favoriser la collaboration de tout le monde de façon égale, sans distinction.

Vous pouvez également joindre un maximum de 3 fichiers dans différents formats (fichiers image, powerpoint, pdf, vidéo, etc.) pour illustrer l'impact humain du projet

OPTIONAL

Fichier 1

OPTIONAL

[Click here to upload file. \(< 10MB\)](#)

Fichier 2

OPTIONAL

[Click here to upload file. \(< 10MB\)](#)

Fichier 3

OPTIONAL

Click here to upload file. (< 10MB)

Vous pouvez également ajouter jusqu'à 3 liens vers des ressources en ligne qui illustrent l'impact humain du projet

OPTIONAL

Lien 1

OPTIONAL

https://decortique.mondoblog.org/nouveaux-espoirs-pour-les-droits-humains-et-la-consolidation-de-la-paix/?fbclid=IwQ0xDSwK7e5xjbGNrArt7f2V4dG4DYWVtAjExAAEeGe1ulwV-jUPyFlJa-BrOAKWKtB4tB5R5pScHnO4wY6-Mhn8G1ECYN90UJ3g_aem_1Mw_HiYeSKSdma4wnQR8Mw

Lien 2

OPTIONAL

<https://www.studiosifaka.org/articles/actualites/item/8234-comites-de-paix-les-jeunes-s-engagent-pour-la-paix-et-la-justice-a-madagascar.html>

Lien 3

OPTIONAL

Veuillez cocher le changement applicable en fonction du récit ci-dessus.

Comment nous avons travaillé:

*

Veuillez sélectionner jusqu'à 3.

- ☐ Numérisation améliorée
- ☒ Des méthodes de travail innovantes
- ☐ Ressources supplémentaires mobilisées
- ☐ Cadres politiques améliorés ou initiés
- ☒ Capacités renforcées
- ☒ Partenariat avec des organisations locales de la société civile
- ☐ Élargir les coalitions et galvaniser la volonté politique
- ☐ Renforcer les partenariats avec les institutions financières internationales (IFIS)
- ☐ Renforcement des partenariats au sein des agences des Nations Unies

Veuillez expliquer l'une des options sélectionnées

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Des méthodes de travail innovantes :

L'évaluation post-formation des sessions sur l'utilisation de la plateforme KoboToolbox a été directement administrée sur la plateforme. Ainsi, les données sont reçues en version tableur facile pour le traitement et immédiatement, même si plusieurs formations se déroulent en même temps dans plusieurs endroits.

Un QR code est donné aux observateurs des droits humains pour permettre l'anonymité de la carte et pour retrouver les informations sur le signaleur rapidement dans la base de données.

Tous les processus d'utilisation de nouvel outil sont préalablement testés par quelques utilisateurs finaux et adaptés selon les besoins.

Ainsi, en centralisant les données sur le signalement dans la plateforme KoboToolbox, les coordonnateurs de chaque région ont accès aux données sur leurs régions respectives, tandis que le HCDH a accès à une vue d'ensemble dans toutes les régions. Cet outil améliore leur réactivité et garantit des rapports sécurisés et confidentiels, essentiels pour protéger les victimes et les témoins.

Veuillez expliquer l'une des options sélectionnées

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Capacités renforcées :

Dans le cas des défenseurs et défenseuses des droits humains, le projet a renforcé leurs capacités par une approche basée sur l'action et l'inclusion. Les jeunes ont bénéficié de formations et d'espaces de dialogue structurés qui leur ont permis de développer des compétences en médiation, en observation des droits humains et en collaboration multi-acteurs. Le projet a également renforcé leurs capacités de plaidoyer et de prise de parole en public, en les intégrant dans un cadre institutionnel reconnu, où il peut interagir directement avec les autorités locales, les journalistes et les Organisations de la Société Civile. Cette démarche a permis de transformer leur engagement personnel en un rôle de leadership communautaire reconnu, fondé sur des compétences concrètes et utiles au service de la paix et des droits humains.

Veuillez expliquer l'une des options sélectionnées

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Partenariat avec des organisations locales de la société civile :

L'importance du réseautage entre les Organisations de la Société Civile (OSC) œuvrant pour les droits humains, les droits des femmes, la liberté d'expression, ... a été confirmée par l'Observatoire National des Droits Humains afin de faciliter leur collaboration et leur protection, dont l'inclusion des personnes vulnérables. L'implication de représentants de 134 OSC dans les formations en monitoring et reporting des droits humains a élargi le réseau des jeunes défenseurs de droits humains.

Avec qui travaillons-nous *

- ☐ Renforcement des partenariats avec les IFI
- ☒ Renforcement des partenariats au sein des agences des Nations Unies
- ☒ Partenariat avec des organisations locales de la société civile
- ☒ En partenariat avec le milieu universitaire/académique local
- ☐ En partenariat avec des entités infranationales
- ☒ En partenariat avec des entités nationales
- ☐ En partenariat avec des volontaires locaux

Expliquez, s'il vous plaît

Veillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Les trois agences récipiendaires (HCDH, UNICEF, UNESCO) travaillent étroitement ensemble pour la mise en œuvre du projet. Les expertises des personnes ressources dans d'autres agences sont aussi sollicitées.

Les participants représentants 134 Organisations de la Société Civile sont conscients de la nécessité de s'allier en respectant le cadre légal pour faire appel au dialogue, afin de prévenir et résoudre des conflits. Ils/elles sont prêts à transférer les connaissances acquises aux membres de leurs organisations respectives.

L'intégration des modules en droits humains dans le programme de formation initiale de 8 écoles des Forces de Défense et de Sécurité dans le pays permet une appropriation systématique des droits humains depuis les années académiques.

La nécessité de collaboration entre les institutions nationales, les autorités locales et les organisations de la société civile s'avère prioritaire pour casser la barrière séparatrice avec les défenseurs et défenseuses des droits humains. Aussi, le lead par le Ministère de la Jeunesse et des Sports permet une appropriation nationale et locale des activités du projet, et les formations menées par les instructeurs issus des Forces de Défense et de Sécurité pour les agents opérationnels sur terrain assurent une appropriation réaliste.

Leave no one behind – Ne laisser personne de côté

Sélectionner tous les bénéficiaires ciblés par les ressources PBF, comme décrit dans le document projet *

Obligatoire

- ☐ Personnes sans-emploi (Chômeurs)
- ☒ Minorités (ex. race, origine ethnique, linguistique, religion, etc.)
- ☐ Communautés autochtones
- ☒ Personnes handicapées
- ☒ Personnes touchées par la violence (par exemple, VBG)
- ☒ Femmes
- ☒ Jeunesse
- ☐ Enfants
- ☒ Minorités liées à l'orientation sexuelle et/ou à l'identité et à l'expression de genre
- ☐ Personnes vivant dans et autour des zones frontalières
- ☐ Personnes touchées par des catastrophes naturelles
- ☐ Personnes affectées par les conflits armés
- ☐ Personnes déplacées internes, réfugiés ou migrants

Partie IV : Suivi, Évaluation et Conformité

» Suivi

Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport *

Veillez limiter votre réponse à 3000 caractères

De janvier à juin 2025, trois réunions de coordination s'est tenue entre les agences des Nations Unies, une réunion incluant le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), et une réunion incluant tous les membres du comité de pilotage technique du projet. Le partage des activités en cours et l'échange sur les défis et leçons apprises par chaque partie prenante a permis d'avancer rapidement dans le plan d'accélération de la mise en œuvre du projet. Le suivi des activités et le suivi des résultats consistent à la collecte des données sur les personnes participants aux formations et l'attribution d'évaluation avant et après formation. Une moyenne différence des évaluations est observée, témoignant de la difficulté à observer les réels impacts de la formation juste à la fin et de la difficulté des modules en droits humains condensés en une courte durée de 3 à 4 jours. Ainsi, l'évaluation de l'incidence et du transfert des formations est menée quelques mois après la formation des formateurs et la formation en monitoring et reporting des droits humains. Par ailleurs, les nouveaux outils et méthodes adoptés passent obligatoirement par un test aux utilisateurs avant le lancement de la version finale adaptée. Les principales limites consistent à la difficulté d'accès au réseau internet et à la non disponibilité de l'appareil technologique, le cas échéant. Enfin, le suivi hebdomadaire des préoccupations sur les droits humains rapportées par l'observatoire permet de vérifier le niveau de traitement et de résolution des cas.

Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence ? *

Si seulement certains des indicateurs de résultats ont des lignes de base, sélectionnez 'oui'

☐ Oui

☒ Non

Dans l'affirmative, veuillez fournir une brève description. Si ce n'est pas le cas, expliquez pourquoi et quand ils seront disponibles. *

Veillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Etant donné qu'une étude de base à 6 mois avant la fin du projet et après l'achèvement de quelques activités n'est plus pertinente, les données de base sont renseignées à partir d'autres études et/ou à partir des évaluations avant formation. Sur les 22 indicateurs dans le document de projet, 7 indicateurs sont normalement mesurés par l'étude de base.

Précisez quelles sources de preuves on été utilisées pour rendre compte des indicateurs (et sont disponibles sur demande) : *

Veillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Les indicateurs sont calculés sur la base des réponses aux questions de perception pendant les pré-test (indicateur de base) et post-test (indicateur actuel). En outre, les fiches de présence pendant les formations permettent de désagréger les nombres en hommes et femmes, ainsi qu'en 30 ans et moins ou plus de 30 ans. Le rapport de l'enquête nationale sur les droits humains à Madagascar selon les perceptions de la société civile, dans le cadre du Projet HENO financé par British Embassy et mis en œuvre par MSisTatao et Transparency International, consiste aussi en une source de données représentatives des 3790 personnes membres des organisations de la société civile.

Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données aux niveaux de résultat ? *

L'enquête de perception est une collecte formelle d'informations auprès d'un échantillon de répondants sélectionnés au hasard par le biais de leurs réponses à des questions standardisées. Voir la note d'orientation du PBF pour plus d'informations.
[link](#)

☐ Oui

☒ Non

Veuillez décrire brièvement. *

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Le projet a-t-il utilisé ou mis en place des mécanismes de retour d'information de la communauté ? *

Le mécanisme de feedback communautaire, ou suivi communautaire, est un système organisé permettant aux communautés de participants de surveiller les effets et l'impact locaux d'une intervention. Idéalement, ce système permet à la communauté d'exprimer si ses attentes sont satisfaites et de fournir des suggestions aux décideurs pour un éventuel (re)centrage. Voir la note d'orientation du PBF pour plus d'informations [link](#)

☐ Oui

☒ Non

Veuillez décrire brièvement. *

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

» Evaluation

Le projet est-il sur la bonne voie pour mener son évaluation ? *

☐ Oui

☒ Non

☐ Pas Applicable

Budget pour évaluation finale (en USD) *

Réponse obligatoire

50000

Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, votre prochaine évaluation est-elle sur la bonne voie ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☒ Pas Applicable

Décrire les préparatifs pour l'évaluation

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Informations
de contact

Nom

Organisation

Titre d'emploi

Email

Veuillez
indiquer la
personne de
contact
responsable du
partage du
rapport
d'évaluation
final avec le
PBF

» Effets catalytiques

Effets catalytiques (financiers): À ce jour, le projet a-t-il mobilisé des ressources financières supplémentaires non liées au FBP ?

*

- ☒ Oui
- ☐ Non

Si oui, combien de subventions ou de donateurs supplémentaires le projet a-t-il suscité ?

*

1

Si oui, indiquez le nom de tous les donateurs (agent de financement) et les montants du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet **depuis qu'il a été lancé**, ainsi que spécifiquement **au cours de la présente période de référence**

Veillez indiquer séparément chaque agent de financement et sa contribution.

Nom de donateur *

Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits Humains

Montant mobilise depuis le début du projet (en dollar USD) *

Veillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

6000

Montant mobilise sur la période de référence (en dollar USD) *

Veillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

6000

Effet catalytique (non financier) : Le projet a-t-il permis ou créé un changement plus important ou à plus long terme dans la construction de la paix ? *

☒ Oui

☐ Non

Si oui, veuillez sélectionner l'option correspondante ci-dessous : *

☐ Peu d'effet catalytique

☒ Effet catalytique important

Le cas échéant, veuillez décrire comment le projet a eu un effet catalytique (non financier), c'est-à-dire qu'il a éliminé les obstacles au déblocage des processus politiques, institutionnels ou autres de consolidation de la paix bloqués à différents niveaux dans un pays, et/ou créé les conditions nécessaires à la mise en place de nouveaux processus à cette fin

Veillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Le transfert de compétences d'un membre de l'équipe du projet formé en monitoring et reporting des droits humains à Genève (Suisse) a été capitalisé en formant 9 personnels du HCDH, qui ont ensuite formé 227 jeunes dans les 9 régions d'intervention.

La participation de la jeune Observatoire Nationale des Droits Humains au Talk Show, suite à sa participation au Sommet de l'Avenir, montre une reconnaissance de sa valeur par les autres, une fierté de sa réussite personnelle, mais surtout un impact du renforcement des capacités mené par le projet.

Durabilité

★

Veuillez décrire les mesures prises pour assurer la pérennisation des acquis de la consolidation de la paix au-delà de la durée du projet

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Le projet est sur la phase d'élaboration de son plan de sortie. Il sera développé et validé dans le cadre de la retraite du bureau du HCDH, puis de la retraite du projet RAM2, qui seront organisés au mois de juin 2025. Néanmoins, en attendant ce document, le projet a déjà intégré des mesures pour assurer la pérennisation de ses acquis, à savoir :

- La conduite de série d'actions de recyclage et de renforcement des capacités des jeunes et le renforcement de leurs interactions avec les institutions et autorités locales, en vue d'engager et d'instaurer des dialogues réguliers entre les jeunes et les autorités ;
- Le renforcement du réseautage des jeunes sous le leadership des Observatoires régionaux des droits humains à travers la Coalition Jeunes, Paix, Sécurité (YPS) et d'autres réseaux / groupes des jeunes issus des OSC et du Ministère (Conseil Communal des Jeunes, VTI, etc.), dont l'objectif est de décroiser les différentes initiatives des jeunes et de renforcer l'autoprotection et la protection institutionnelle des jeunes regroupés en réseaux.
- L'identification et la mise en relation de points focaux au sein des institutions et des autorités locales à l'issue des renforcements de leurs capacités en termes de droits humains et de l'espace civique.

L'appui, la formation et l'accompagnement aux jeunes de l'ONDH et des ORDH, ainsi que ceux des comités de paix, en termes de montage de projets et de mobilisation des ressources en vue de pérenniser les acquis de ces structures des jeunes.

Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires?

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

La dernière formation des formateurs des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) était en 2022, et les formateurs ne sont pas toujours disponibles dans toutes les écoles académiques, et rarement dans les forces opérationnelles sur terrain. Ainsi, les Forces de Défense et de Sécurité solliciteraient des recyclages réguliers pour les formateurs en cours, mais surtout une formation des formateurs en droits humains pour les FDS, notamment au sein des écoles militaires qui n'ont plus aucun formateur restant dans les écoles. Madagascar accueille dans le deuxième semestre, le Youth Connekt Africa Summit durant lequel la paix et la sécurité figurent parmi les piliers thématiques. Ceci sera pris en compte dans la mise en œuvre du projet pour atteindre plus de jeunes en termes de connaissances et d'engagement sur les droits humains et pour accroître les espaces de discussion et de redevabilité sur les questions relatives aux droits humains.

Activités de suivi et de contrôle

Veuillez décrire les événements clés de surveillance et de contrôle. Veuillez cliquer sur Continuer si aucune activité n'a encore eu lieu.

Événement clé de surveillance et de contrôle	Nom de l'événement	Résumé	Constatations

Événement 1 	Réunions du comité technique de projet 	Depuis le début du projet, 4 réunions ont été tenues pour le comité de projet afin de discuter des progrès, des défis et des ajustements nécessaires.	Il est observé une forte implication du Ministère de la Jeunesse et des Sports au niveau national et une relation avec les groupements communautaires de jeunes ou Vondron'ny Tanora Ifotony (VTI) mis en place, permettant l'implication des branches régionales, et donc l'appropriation par les cibles. Toutefois, une stratégie est à adopter pour améliorer l'implication des autres Ministères.
Événement 2 	Inventaire des membres de l'ONDH et des participants aux formations 	Faisant suite à la nécessité de base de données sur les membres des Observatoire National des Droits Humains (ONDH), une collecte de données homogènes, transparentes, complètes, régulièrement mises à jour et liées avec les outils de suivi des membres des ONDH est en cours de déploiement.	La base de données actuellement composée de 229 membres de l'Observatoire Nationale des Droits Humains (ONDH), est disponible pour obtenir les détails ou les besoins spécifiques, tout en assurant la confidentialité des informations personnelles. Il est plus facile et transparent de mener une sélection des ONDH à partir de critères définis de la base de données. Quand les matériels numériques ou le réseau internet sont des obstacles à cet inventaire pour certains membres, les autres membres de l'observatoire peuvent se charger de la saisie des données.

Événement 3 	Signalement en ligne des cas de préoccupations sur les droits humains 	Afin de recueillir régulièrement des informations sur les droits humains signalés par les défenseurs, le formulaire sur KoboToolbox est utilisé pour permettre une réponse rapide et adaptée, malgré les longues distances entre les sites d'intervention. 	Parmi les 54 signalements reçus, les cas concernent surtout les violences basées sur le genre et le viol des enfants ; le harcèlement, la traite des êtres humains et les exécutions sommaires ; l'accaparement des terres et la destruction de l'environnement. Les défis des droits humains concernent principalement le droit à la vie, le droit à la santé, la liberté d'expression, ... Cependant, le recadrage est nécessaire pour le renforcement des capacités sur les techniques et l'outil de signalement, et l'extension aux autres jeunes des Organisations de la Société Civile.
Événement 4 	Evaluation de l'intégration des modules en droits humains dans les écoles des Forces de Défense et de Sécurité 	Une fiche d'évaluation est attribuée aux directeurs et responsables des études de 8 écoles nationales, afin de mesurer le niveau d'intégration des modules relatifs aux droits humains dans les programmes de formation des écoles et d'identifier les défis et les obstacles rencontrés. Cette activité de suivi vise à améliorer la qualité de la formation au sein de l'école, avec pour objectif de générer des impacts tangibles dans la pratique du maintien de l'ordre, conformément aux standards internationaux des droits humains. 	Les écoles de gendarmerie et de police intègrent les modules sur les droits humains depuis 2018, spécifiquement pour minimum 20 heures par an, tandis que l'école militaire n'intègre que le droit international humanitaire. Les formateurs en droits humains ne sont pas fixes et n'ont pas tous bénéficié de formation de formateurs, mais se basent sur un syllabus déterminé. Les modules sur les droits humains s'alignent aux valeurs de l'école, mais l'insuffisance et l'inadaptation des supports de formation restent des défis.

Événement 5	Evaluation de transfert et d'incidence de la formation des formateurs et des personnes formées en monitoring	Entre 3 à 6 mois après chaque formation, un sondage est envoyé aux participants pour évaluer l'impact des formations dispensées, c'est-à-dire suivre les participants pour voir s'ils appliquent les nouvelles compétences et s'ils rencontrent des difficultés.	Parmi les 21 formateurs formés, 17 participants issus de 10 régions ont répondu à l'évaluation. La formation a permis un réseautage avec les autres jeunes ayant le même centre d'intérêt, les rassurant sur le fait qu'ils ne sont pas seuls dans leur lutte pour la paix. La formation a eu des impacts sur les connaissances, les compétences, les réflexions et les comportements. Après la formation, les participants ont formé leur entourage sur les droits humains et la paix, donné des discours ou conférence sur le respect et la protection des droits humains, et recruté des bénévoles locaux pour constituer l'ODH. Les participants formés : Ont des réflexions orientant leur observation des droits humains ; Se sentent comme des modèles en termes de connaissance des droits humains ; Deviennent plus actif/ve en observant des défis concernant les droits humains ; Respectent toutes les personnes pour leur dignité humaine, contrairement à l'habitude de discrimination, et osent militer pour le respect des droits humains. Dans la communauté des formateurs formés, ils/elles ont observé que : les jeunes sont intéressés par la paix, surtout les femmes ; la population ne connaît pas ses droits et est intéressé par la formation.

Événement 6			
Événement 7			
Événement 8			

Étapes finales

- Veuillez enregistrer une copie PDF du formulaire en cliquant sur l'icône *Imprimante* qui se situe en haut, à droite de la page.
- Une boîte de dialogue apparaîtra : Veuillez sélectionner le format A4 et l'orientation portrait.
- Cliquez sur "préparer" et enregistrez le document au format PDF.
- (Si, à la première tentative, le document PDF n'est pas lisible, fermez la page ouverte en pop-up et revenez à la première page du formulaire en ligne en utilisant l'option "Retour au début" et essayez d'imprimer la version PDF à partir de là).
- Après avoir imprimé la version PDF, soumettez le rapport à la dernière page du formulaire. Vous pouvez utiliser le bouton "Aller à la fin" dans le coin inférieur droit.
- **Veuillez télécharger la version PDF du rapport ainsi que votre *rapport financier* au format *Excel* sur la passerelle MPTF-O.**

Si vous rencontrez des difficultés à remplir le formulaire ou à générer l'impression pour MPTFO Gateway, veuillez contacter Gabriel Velastegui gabriel.velasteguimoya@un.org

Merci. Vous avez terminé le rapport. Veuillez cliquer sur le bouton SUBMIT ci-dessous. Quand votre rapport est soumis, une bande jaune vous l'annocera en haut de la page. Cela peut prendre quelques secondes